

Communiqué de presse

Chantiers de la rentrée 2016 :

L'ADH, attentive à la mise en place des GHT et à l'accompagnement des dirigeants hospitaliers, élabore également ses propositions dans le cadre des prochaines échéances électorales nationales.

Paris, le 12 septembre 2016 – Cette rentrée 2016 est marquée par des chantiers déterminants pour l'avenir du système hospitalier et la mission des dirigeants dans leur ensemble. L'Association nationale des Directrices et des Directeurs d'Hôpital (ADH), structure professionnelle qui associe plus d'un directeur d'hôpital sur deux en France, reste particulièrement attentive à l'accompagnement des acteurs de la gouvernance, dans le cadre de la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). Dans la perspective de l'élection présidentielle 2017, les instances de l'Association préparent également leurs propositions sur la politique de santé, qu'elles soumettront aux autres structures représentatives et aux équipes des différents candidats.

Avec la création des GHT au 1^{er} juillet 2016, les établissements publics de santé ouvrent une page nouvelle et déterminante de leur histoire. L'enjeu est de parvenir à rénover profondément l'organisation partenariale et à renforcer la coopération inter-établissements, pour conforter l'offre publique, mieux répondre aux besoins des patients et aux défis de notre époque et garantir l'accès à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire. L'objectif est aussi d'améliorer la gestion des moyens consacrés au système hospitalier. Cette trajectoire ambitieuse demandera encore des efforts aux acteurs de terrain, même si les hôpitaux sont mûrs pour ces évolutions. Ils l'ont d'ailleurs déjà démontré en parvenant, dans un calendrier particulièrement serré, à s'accorder sur la création de 135 GHT.

L'ADH **salue l'engagement des responsables hospitaliers**, directeurs, présidents de CME, membres de la gouvernance, dans ce processus. Sans eux la réforme n'aboutirait pas. Notre association a, depuis des années, pris clairement position en faveur de la stratégie de groupe et de la coopération territoriale, avec le soutien de la profession. Elle suivra avec attention la mise en œuvre opérationnelle des GHT. Elle encourage les dirigeants hospitaliers à continuer de s'engager dans cette réforme utile, même s'il reste des points à éclaircir.

Mais l'Association a également toujours affirmé que **les conditions nécessaires à ces changements devaient être garanties**. En particulier, les réorganisations territoriales, pour être crédibles et durables, auront besoin de temps, de moyens, d'outils permettant de piloter des évolutions de cette ampleur. Elles doivent aussi être conduites dans le respect des femmes et des hommes qui s'engagent et portent les changements.

L'accompagnement des acteurs et la prise en compte des situations individuelles sont des impératifs majeurs dans ce cadre. L'ADH se félicite que la DGOS ait engagé une réflexion sur l'évolution du statut et du métier de Directeur d'hôpital, à laquelle elle souhaite naturellement participer. L'Association suivra avec vigilance les propositions des pouvoirs publics en matière d'accompagnement. Elle a déjà **proposé plusieurs pistes d'actions** pouvant être rapidement mises en place : dispositif de coaching ou d'accompagnement d'équipes, cellule d'écoute et de partage d'expérience, groupes de pairs pour un appui sur le terrain, révision des conditions statutaires de qualification des emplois de direction, révision des profils d'emplois afin de mieux valoriser les exercices multisites, ou encore évolution des modèles relationnels entre hôpitaux et autorités sanitaires. Plusieurs de ces propositions sont en cours de discussion entre les pouvoirs publics et les syndicats.

Dans ce contexte de restructurations majeures, la demande d'évolution statutaire et des métiers émise par les professionnels est totalement légitime. A cette occasion, l'organisation des corps professionnels de direction fait à nouveau discussion. C'est un débat que l'association observe avec beaucoup de sérieux, en se méfiant des jugements de valeur et des promesses. L'ADH s'en tient à la position validée par ses adhérents suite à une enquête nationale sur ce thème¹. Elle considère que les préoccupations

¹ Enquête lancée en avril 2012 auprès de l'ensemble des directrices et directeurs d'hôpital sur l'opportunité d'une fusion DH/D3S. L'enquête a recolté après un mois d'exploitation 1000 réponses, à 80% défavorables.

Contact presse

Morgane Le Gall / Responsable de la Communication et des Affaires générales
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence@adh-asso.org

justifiées des directeurs d'hôpital, des directeurs d'établissement sanitaire et médico-social, des directeurs des soins et des autres catégories de dirigeants, ne peuvent trouver réponse dans la confusion des métiers ou la fusion des corps. La question essentielle à nos yeux est d'obtenir pour l'ensemble des corps de direction la **juste reconnaissance de leurs responsabilités**, en termes de rémunération, de parcours, de valorisation des services rendus par chacun, de possibilités d'évolution. Effacer les spécificités professionnelles conduit à méconnaître l'expertise et les modalités d'exercice de ces métiers particulièrement difficiles, qui doivent répondre avant tout aux besoins des établissements dans lesquels ils s'exercent.

L'ADH poursuit dans ce domaine son travail de réflexion et de proposition sur l'évolution des métiers. L'enquête ADH « **Evolution et transformation du métier DH** »² souligne que, pour les aider à s'adapter aux évolutions, 80% des dirigeants hospitaliers plébiscitent le développement de la formation continue et 60% la mise en place de dispositifs de coaching. Forte de ces enseignements, **l'ADH a entamé au premier semestre une réflexion avec l'EHESP, le CNG et l'ANFH**. Un appel d'offre été lancé en juillet par l'ANFH, en partenariat avec l'Association, pour un dispositif de formation en équipe inspiré du co-développement, complémentaire aux nombreuses initiatives d'accompagnement développées par le CNG en particulier, ainsi qu'à l'offre de formation continue proposée par l'EHESP. 4 réponses ont été reçues par l'ANFH à cet appel d'offres national, qui seront étudiées courant septembre, afin de lancer une première phase pilote d'ici la fin d'année 2016.

L'ADH est **partenaire des autres structures représentatives**, la FHF, les Syndicats de directeurs, les Conférences nationales, avec lesquelles elle entretient des relations cordiales et soutenues. Elle entend, dans ce rôle, constituer un laboratoire d'idées et porter la vision responsable et experte des managers hospitaliers en matière de pilotage des Etablissements de Santé. Aussi, à l'approche d'échéances électorales importantes, l'Association prépare ses **propositions relatives à la politique de santé**. Plusieurs sujets seront abordés, comme le management hospitalier, la gouvernance, l'organisation hospitalière, le modèle économique et le financement des hôpitaux, l'évolution du métier, du statut et des conditions d'exercice des dirigeants hospitaliers, la simplification administrative ou encore l'attractivité médicale de l'Hôpital Public. Des fiches thématiques seront proposées au cours des prochains mois.

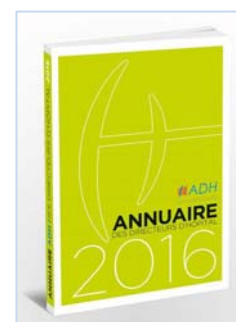
Le Bureau national de l'ADH.

Nouveaux services aux adhérents !

Adhérer à l'ADH, c'est rejoindre un réseau convivial et solidaire, soutenir l'action de l'Association, participer aux réflexions sur le métier de Directeur d'Hôpital, mais aussi bénéficier d'une palette de services exclusifs :

- **Promotion** : **Annuaire des Directeurs d'Hôpital**, carte professionnelle, accès personnalisé à l'annuaire en ligne... ;
- **Protection et entraide** : **Protection juridique**, hotlines avocats et assistance psychologique, soutien personnalisé, aide à la préparation du concours DH et du dossier d'intégration pour le tour extérieur, réseau régional d'élus de l'Association... ;
- **Proposition** : **Abonnement à la revue JADH**, invitations, appels à participation aux groupes de travail et de réflexion sur le métier DH et sur les pratiques professionnelles...

Dans le prolongement de la modernisation de sa revue bimestrielle et de son annuaire professionnel, initiée en début d'année, l'ADH prépare actuellement la refonte de son site internet, qui sera lancé à l'automne. Un travail est en cours pour améliorer l'ergonomie du site, faciliter la navigation et adapter la charte graphique à la nouvelle identité visuelle de l'Association. L'ADH souhaite en parallèle développer sa présence sur les réseaux sociaux et lancera dans le même temps sa page LinkedIn à destination des directeurs d'hôpital et des managers hospitaliers.



² Enquête élaborée par le groupe de travail « Evolution et transformation du métier », piloté par Florence Arnoux, Vice-présidente de l'ADH, et validée par le Conseil d'administration. Lancée le 3 novembre 2015 auprès des directrices et directeurs d'hôpital en exercice et des élèves directeurs en stage, l'enquête a recueilli, après trois semaines d'exploitation, 695 réponses.

Contact presse

Morgane Le Gall / Responsable de la Communication et des Affaires générales
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. permanence@adh-asso.org